

UNIVERSITÀ
DI CORSICA

PASQUALE
PAOLI

La Conférence de l'emploi*

Lundi **22** novembre 2010

14h-18h / Amphi IUT

Campus Grimaldi / **Corte**

Dossier de presse

Charte graphique Université de Corse - Service Communication



La Conférence de l'emploi

Lundi 22 novembre, 14h

Università di Corsica
Amphi IUT - Campus Grimaldi – Corte

Dans le cadre de sa politique destinée à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, l'Université de Corse organise la conférence de l'emploi et des métiers. Au cours de cette manifestation, les étudiants de master sont conviés à assister à diverses conférences débats, animées par des professionnels de l'emploi.

La première partie est dédiée à l'analyse du marché de l'emploi régional et national (APEC, Consilliis, Direction départementale du travail). Un éclairage sur les emplois et métiers des secteurs privé et public sera apporté par les responsables du MEDEF Corse et du CNFPT.

La seconde partie donne la parole aux dirigeants de grandes entreprises régionales (Groupe Anchetti et EDF). La conférence sera ponctuée par l'intervention du responsable de l'aide à la création d'entreprise (ADEC) et le témoignage d'un ancien étudiant devenu chef d'entreprise dans le domaine de l'informatique (CampusPlex).

Renseignement :

POIP - Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 60 - poip@univ-corse.fr

Service Communication
Università di Corsica Pasquale Paoli - Palazzu Naziunale - BP 52 - 20250 Corte

Sylvia Flore, Responsable - Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71 - flore@univ-corse.fr

Gaëlle Piferini, Chargée de communication - Tél. : +33 (0)4 95 45 06 59 - gpiferini@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr

Les intervenants



- > *Antoine Aiello* : Président de l'Université de Corse
- > *Jacques Triponel* : Responsable de l'Agence Pour l'Emploi des Cadres de Marseille/Avignon (APEC)
- > *Luce Leca* : Directrice de la société Consiliis
- > *Olivier Mosconi* : Responsable du Service statistique, étude et de veille économique de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)
- > *Norbert Pancrazi* : Directeur de la délégation régionale Corse du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- > *Anne Armelle Mélikian* : Coordinatrice régionale de la formation professionnelle du MEDEF Corse
- > *Pierre Anchetti* : Président Groupe Anchetti
- > *Marc Lotz* : Directeur adjoint EDF Corse
- > *Emmanuel Pierre* : Responsable de l'incubateur technologique de l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC)
- > *Sébastien Simoni* : Fondateur de la société CampusPlex

Le programme

- 14h** **Discours d'ouverture**
Antoine Aiello, Président de l'Université de Corse
- 14h15** **Introduction au marché de l'emploi national et régional**
Jacques Triponel (APEC)
Luce Leca (Consiliis)
Olivier Mosconi (DDTEFP)
- 14h45** **Les métiers de la fonction publique territoriale**
Norbert Pancrazi (CNFPT)
- 15h** **Les attentes des entreprises corses**
Armelle Mélikian (MEDEF Corse)
- 15h15** Echanges entre participants et étudiants
- 15h20** Pause
- 15h45** **La politique des Ressources Humaines de grandes entreprises régionales**
Pierre Anchetti (Groupe Anchetti)
Marc Lotz (EDF Corse)
- 16h15** **L'accompagnement pour la création d'entreprises en Corse**
Emmanuel Pierre (ADEC)
- 16h30** **Témoignage d'un ancien étudiant devenu chef d'entreprise**
Sébastien Simoni (CampusPlex)
- 17h45** Echanges entre participants et étudiants

Insertion professionnelle des étudiants :

les **dispositifs** de l'Université de Corse

Depuis plusieurs années déjà, l'Université de Corse s'est engagée dans une politique résolument tournée vers l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Plus récemment, elle s'est dotée d'une **Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle**, qui comprend notamment un bureau de stages et de l'emploi, et un observatoire des formations et de l'insertion professionnelle où sont menées les enquêtes concernant le devenir professionnel des diplômés.

Afin de rapprocher l'enseignement supérieur et le monde de l'emploi, l'Université de Corse propose désormais aux acteurs économiques un partenariat de qualité et d'exigence, matérialisé par le « **Contrat d'Interface Université / Entreprises** ».

L'objectif de ce contrat est de travailler de concert avec les entreprises sur les questions d'offres d'emplois, de stages ou encore de contrats d'apprentissage, mais également autour des besoins en formation des salariés de l'entreprise. Un autre point de collaboration concerne le transfert de savoirs et de compétences vers le territoire, avec à la clé des résultats en termes d'innovation technologique, sociale ou organisationnelle au sein des entreprises et des institutions, ou encore en termes d'insertion professionnelle de jeunes docteurs de l'Université de Corse.

En signant ce contrat, l'Université et ses partenaires, qui travaillent déjà ensemble depuis plusieurs années et ont des relations solides et pérennes, marquent une volonté affirmée d'aller encore plus de l'avant et de renforcer leurs liens. Plusieurs entreprises ont déjà été sélectionnées dans des domaines d'activités variés et en adéquation avec les domaines de formation de l'Université de Corse : bâtiment, édition, agroalimentaire, comptabilité, environnement, informatique, banque ou encore transports.

L'objectif est de développer ce dispositif et de l'étendre à d'autres partenaires : régionaux mais également extérieurs au territoire, en particulier à des entreprises susceptibles de faciliter la mobilité des étudiants à l'international et d'accueillir en leur sein des diplômés de l'Université de Corse dont le profil et la spécialisation correspondent à leur positionnement thématique (en particulier l'écologie et le développement durable).

Conçu comme une forme de **labellisation**, le contrat d'interface veut participer au déploiement d'une dynamique de professionnalisation des relations entre l'Université de Corse et le marché du travail, au service de la jeunesse insulaire et de ses perspectives d'emploi.

UNIVERSITÀ DI CORSICA
PASQUALE PAOLI

84,5%
des diplômés
ont un
emploi

Enquête nationale du MESR sur les diplômés 2007 sur le marché du travail, sur 12 diplômes : Masters, Licences professionnelles, DUT de l'Université de Corse.

Des résultats en adéquation
avec la politique d'insertion
professionnelle de
l'Université de Corse

Demu ci l'avvene!
Ouvrons l'avenir!

84,5% des diplômés ont un emploi

Enquête Nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de la promotion 2007

Du cadre national...

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a mis en place une enquête nationale, réalisée à l'échelle régionale par les universités.

Cette enquête porte sur les étudiants de nationalité française, nés après 1977, ayant obtenu un diplôme en juin 2007 dans une formation professionnelle dispensée dans les universités, et n'ayant pas poursuivi leurs études. Cette enquête concerne donc exclusivement les étudiants qui se sont positionnés sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme en 2007, quel qu'en soit le niveau : DUT, Licence Professionnelle ou Master.

... à l'Université de Corse

L'enquête a été réalisée par l'Observatoire des Formations de l'Insertion Professionnelle de la POIP Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'Université de Corse.

Taux de réponse : 75,4%

32 formations de l'Université de Corse concernées par l'enquête :

5 Diplômes Universitaires de Technologie (DUT, Bac +2),

7 Licences Professionnelles (LP, Bac +3),

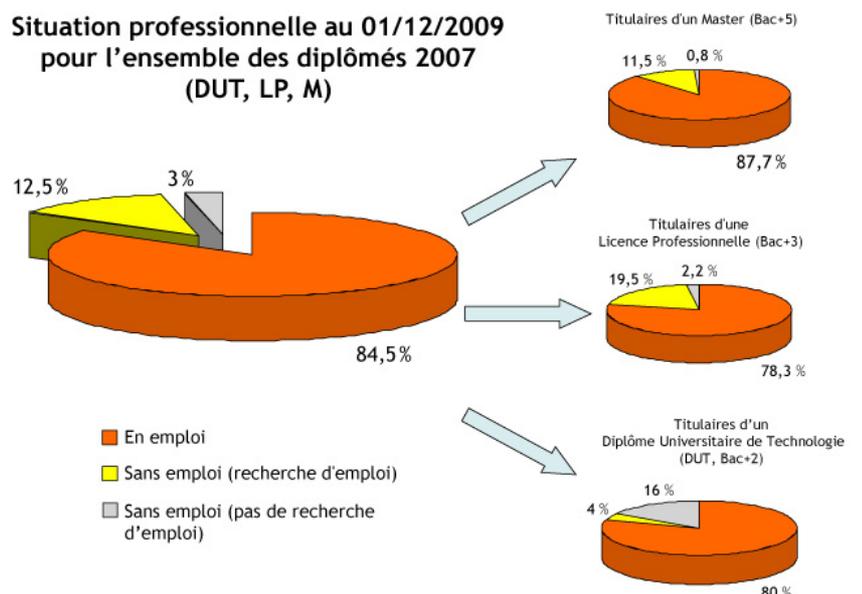
20 Masters (M, Bac +5).

Ces formations couvrent l'ensemble des domaines de formation : Droit, Sciences Économiques et Gestion, Sciences et Techniques, Sport, Langues, Arts, Lettres ou encore Sciences Humaines et Sociales.

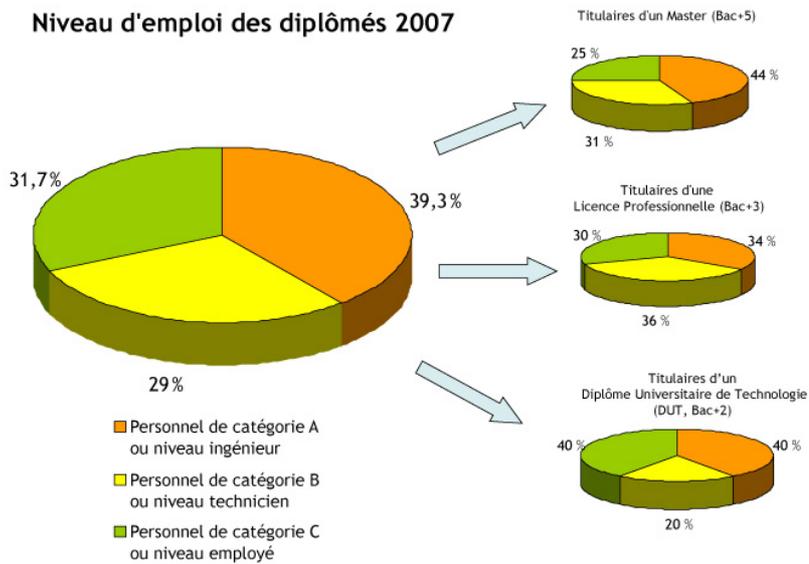
D'excellents résultats : 84,5% des diplômés ont un emploi !

84,5% des étudiants, toutes formations confondues, sont en situation d'emploi. De plus, 80% des 12,5% d'étudiants en recherche d'emploi ont occupé un emploi temporaire après l'obtention de leur diplôme. On note également que les taux d'insertion professionnelle varient de 80% pour les titulaires d'un DUT ou d'une LP, à près de 88% pour les titulaires d'un Master.

Situation professionnelle au 01/12/2009 pour l'ensemble des diplômés 2007 (DUT, LP, M)



Niveau d'emploi des diplômés 2007



Un emploi de qualification élevée

Près de 40% des emplois ont un niveau élevé de qualification (cadres de catégorie A ou niveau ingénieur), alors que les emplois de qualification intermédiaire et de faible qualification représentent environ 30% des emplois.

44% de cadres parmi les diplômés en Master

L'analyse par niveau de formation indique que les emplois hautement qualifiés représentent une part plus importante (44%) pour les titulaires d'un Master, et que le taux d'emplois faiblement qualifiés décroît de façon significative en fonction du niveau de formation (40% des emplois occupés par des titulaires de DUT contre 30% et 25% respectivement pour les titulaires d'une LP et d'un Master).

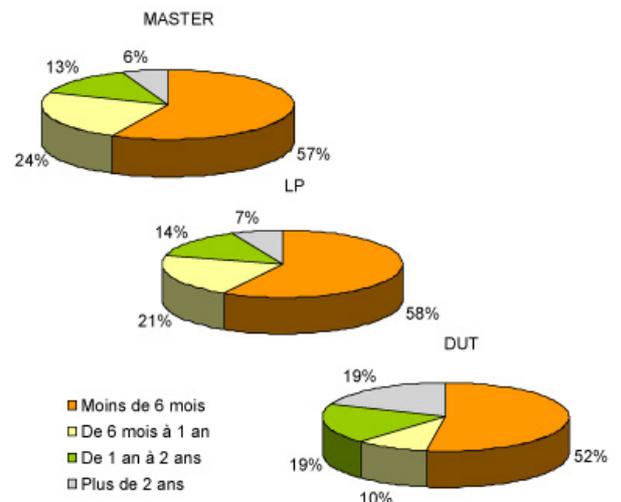
Un délai d'accès à l'emploi généralement court

Sur l'ensemble des diplômés (chiffres incluant les étudiants qui ne sont pas en situation d'emploi), on observe que :

50% de l'ensemble des titulaires d'un DUT en 2007 ont accédé à un emploi en moins de 1 an,
 62% de l'ensemble des titulaires d'une LP en 2007 ont accédé à un emploi en moins de 1 an,
 71% de l'ensemble des titulaires d'un Master en 2007 ont accédé à un emploi en moins de 1 an.

Le délai d'accès à l'emploi est généralement inférieur à 1 an, avec ici encore, une diminution du délai en fonction du niveau de formation.

Délai d'accès à l'emploi par niveau de formation



Des emplois stables

Près de 75% des emplois sont des Contrats à Durée Indéterminée, des emplois de fonctionnaires ou des professions libérales, et aucune corrélation avec le niveau de formation n'a été établie dans ce domaine.

Le secteur tertiaire privilégié

En ce qui concerne les secteurs d'activité, nous avons observé que le secteur tertiaire (activités de service) est privilégié avec une part de l'emploi public de 37,5%. Cependant ce chiffre doit être analysé en fonction du domaine de formation puisqu'il représente par exemple 60% des emplois obtenus par les titulaires d'un diplôme dans le domaine des Arts, Lettres et Langues contre moins de 20% des emplois occupés par les titulaires d'un diplôme du domaine Sciences et Techniques. Les autres secteurs majoritairement concernés sont la construction, les transports, l'hébergement et la restauration, l'information et la communication, l'agriculture, les activités de finance et d'assurance.